

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2017

Arrondissement de
Metz



Commune
de
SERVIGNY-LÈS-SAINTE-BARBE

Sous la présidence de
Monsieur Joël SIMON
Maire

L'an deux mille dix sept et le treize décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances

Etaient présents :

Date de la convocation : 07/12/2017
Date d'affichage CR : 18/12/2017

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11

Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de conseillers votants : 10
Nombre de conseillers absents : 01
Nombre de pouvoir : 01

Mme Anne-Marie HEIB, Adjointe
Mme Nadia SIMON, Adjointe
M. Thierry DRIES, Adjoint
M. Serge BATISSE, Conseiller
Madame Valérie ROGE, Conseillère
Madame Jeannine GRONNWARD, Conseillère
Madame Myriam BRION, Conseillère
M. Sébastien GAUGE, Conseiller
M. Vincent MOHR, Conseiller
Etait absent :
M. Gérard BARDIN, Conseiller, qui a donné procuration à
M. DRIES Thierry.

DCM N° 52/2017 : REVISION ET MISE A JOUR DES TARIFS POUR LE CIMETIERE

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, par Une voie Contre et DIX POUR,

DECIDE d'actualiser les tarifs de mise à disposition des concessions funéraires, à savoir :

Caveau nu + concession trentenaire	1 500,00 €
Concession trentenaire : (renouvellement)	120,00 €
Columbarium + concession trentenaire	1 300,00 €
Columbarium trentenaire : (renouvellement)	120,00 €
Inscription sur la colonne du souvenir : (obligatoire) --> selon tarif en vigueur auprès du graveur	

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.
Servigny lès Sainte Barbe, le 18 décembre 2017
Le Maire

Joël SIMON